

**Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du LSP
Commission éducation et recherche**

Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel

14 Février 2008

Ordre du jour proposé

1. Présentation de l'organisme hôte (CIPS)
2. Conservation de la Nature Canada, section Québec
 - 2.1. Le projet de Charte du lac Saint-Pierre
 - 2.2. La poursuite des activités d'éducation
 - 2.3. Le réseau de bénévoles
 - 2.4. Le plan de conservation des Îles du Saint-Laurent
3. Retour sur le compte rendu du 24 octobre 2007
4. Plan d'action 2008-2010 : mise à jour du document de travail
 - 4.1. Bonification du Plan d'action
 - 4.2. Discussion de la méthode pour prioriser les activités identifiées
5. Varia
 - 5.1. Prochaine rencontre

André Barabé, Ph.D., membre du CA

Responsable de la Commission éducation et recherche

Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre

Commission éducation et recherche

14 février 2008

Étaient présents :

- André Barabé, responsable de la Commission Éducation & Recherche, (UQTR)
- Carole Bellerose, Centre de la biodiversité du Québec (CBQ)
- Marcel Binet, Symposium de peinture Sciences Nature (PEGHB)
- Lise Bissonnette, Conservation de la Nature (CNC)
- Anne-Marie Dulude, Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel (CIPS)
- Hélène Gignac, Centre de transfert technologique en écologie industrielle du Cégep de Sorel-Tracy (CTTÉI)
- Véronique Marchand, Programme de maîtrise en loisir, culture et tourisme (UQTR)
- René Raiche, directeur général de la Coopérative de solidarité du lac Saint-Pierre (CSLSP)
- Vicky Violette, Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et de ses îles (SCIRBI)

Absences justifiées

- Nancy Gélinas, Symposium de peinture Sciences Nature (PEGHB)
- Joanie Otis, Agente de développement et de recherche, Réserve mondiale de la RBLSP
- Louise St-Onge, citoyenne de la région de Trois-Rivières
- Serge Rodrigue, citoyen de la région de Sorel-Tracy

1. Présentation de l'organisme hôte

Mme Dulude rappelle l'existence *des expositions permanentes* : « Un pays entre terre et eau »; « Sous les ailes de l'archipel » et « Les appelants au lac Saint-Pierre » (exposition estivale). Le CIPS propose également *des expositions virtuelles* : « Survol du lac Saint-Pierre » (www.survoldulacsaintpierre.com) du programme Musée virtuel du Canada et « Histoire d'îles » (www.histoirediles.com) du programme Histoires de chez-nous. Également, l'exposition virtuelle « Eaux de vies », traitant de la vie subaquatique, verra le jour à l'été 2009. Enfin, notre hôte précise qu'une nouvelle exposition permanente, « L'observatoire du lac Saint-Pierre », sera en place en juin 2009. Une grosse partie de cette exposition traitera de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Sa conception et sa fabrication adopteront les principes du développement durable.

Mme Dulude présente également les activités qui se tiennent à l'extérieur du CIPS. *Au niveau de l'éducation* des jeunes, elle a rejoint 1000 enfants par année pendant cinq ans. Elle leur parle de la RBLSP, des insectes, des poissons, des oiseaux, entre autres choses. Les enfants réalisent des peintures qui sont exposées à différents endroits dans la ville. Enfin, le CIPS a reçu un mandat de Conservation de la Nature pour développer des camps de jour axés sur l'environnement durant les étés 2006 et 2007.

Notre hôte précise également que le CIPS fait de la *sensibilisation auprès des adultes et de la clientèle touristique* lors des visites d'expositions. Durant la saison estivale, s'ajoutent des excursions quotidiennes commentées en bateau, *Randonnée nature*, dans l'archipel du lac Saint-Pierre. Ces excursions en bateau d'une durée de 3 heures, sur le lac Saint-Pierre et les chenaux, comportent une interprétation autant sur des aspects environnementaux que sur la vie des gens dans les îles. Le bateau a une capacité de 12 passagers et peut être réservé par des particuliers.

2. Conservation de la Nature Canada, région du Québec

Louise Gratton

Directrice des sciences et de la gestion des milieux naturels
Conservation de la Nature Canada, région du Québec

Mme Gratton nous a fait part de son souhait de rencontrer les membres de la Commission éducation & recherche et par la même occasion, de présenter des enjeux liés à la réalisation et à la planification des activités de Conservation de la Nature dans les Îles de l'Archipel du lac Saint-Pierre dans les années à venir.

Mission de l'organisme

Depuis 1976, la mission de Conservation de la Nature Canada (CNC) est *d'acquérir des terres à haute valeur écologique* sur des territoires privés au Canada. *À l'échelle canadienne*, cet organisme possède un million d'hectares de terres à haute valeur écologique et est l'un des plus gros propriétaires fonciers en matière de conservation. *Au Québec*, Conservation de la Nature Canada (CNC) possède environ 200 propriétés. Ces propriétés couvrent près de 16 000 hectares de territoire, allant de la vallée de l'Outaouais et à la pointe de la Gaspésie. En 2000, M. Joël

Bonin, directeur de CNC, région de Québec, à l'époque avait décidé d'implanter un programme pour s'occuper des propriétés dans les îles de l'archipel du lac Saint-Pierre. *La protection ce n'est pas seulement acheter, c'est aussi surveiller!*

La mentalité initiale consistait à soustraire les territoires acquis au développement. Maintenant, tout en gardant l'intention de conservation, la vision évolue vers des **préoccupations d'intendance** permettant d'assurer la conservation de la biodiversité. Les moyens envisagés pour favoriser cette intendance des territoires sont les suivants : collaboration avec un réseau de bénévoles; partenariat avec les acteurs du milieu; maillage plus serré avec les organisations des territoires; par l'implication en matière d'éducation.

Moyens et volets associés aux préoccupations d'intendance

Volet jeunesse

Cette préoccupation fait suite aux exigences particulières de certains bailleurs de fonds. Par exemple, Imperial Oil, comme donateur important, insiste sur la mise en œuvre d'activités éducatives en ciblant particulièrement les enfants afin qu'ils deviennent de bons intendants futurs pour les territoires protégés par CNCQ.

Volet partenariat

Un exemple d'action auprès des usagers, principalement auprès des amateurs du nautisme, demeure la réalisation et la diffusion de la *Carte éco-nautique* en 2006 et 2007.

Volet réseau de bénévoles

Cette préoccupation est également très importante et compte plusieurs réalisations. Les bénévoles sont au centre de la préservation de la biodiversité des territoires protégés. C'est pourquoi la CNCQ souhaite **un meilleur maillage entre les acteurs** et même l'accroissement et le resserrement des réseaux. Le plus important réseau de bénévoles se situe actuellement sur les propriétés attenantes au Mont Sutton. Pour les territoires situés dans *l'archipel du lac Saint-Pierre*, la CNCQ souhaite une progression vers de tels réseaux de bénévoles. En plus des difficultés habituellement rencontrées pour la formation de tels réseaux, il reste actuellement une seule année de financement pour la mise en œuvre. On propose un plus grand engagement de la part des gens de la région.

2.1 Le projet de Charte du lac Saint-Pierre

CNCQ souhaite que les acteurs du milieu fassent un pas de plus dans leur implication. La distribution de la carte éco-nautique permet une sensibilisation. Mais pour l'instant, les usagers reçoivent la carte mais n'agissent pas nécessairement pour améliorer la préservation. L'idée de la Charte est d'aller plus loin en favorisant **un engagement moral** du type : « Je reconnais telle chose et je m'engage à... ». À cet effet, la CNCQ travaille sur une **Charte de la nature du lac Saint-Pierre** où les maires des municipalités et les intervenants du milieu seraient amenés à effectuer un engagement écrit et signé. Rappelons qu'il s'agirait d'un engagement moral et non législatif.

Mountain Equipment Coop finance en partie (environ 6300\$) le projet de Charte au LSP mais la formule reste à finaliser. Il pourrait peut-être s'agir de la Charte de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. La Charte pourrait faire l'objet d'un lancement public avec en automne une brève célébration en présence des signataires et de dignitaires. Quoi qu'il en soit, *il s'agit d'un projet à court terme à mettre en œuvre*; dès juin prochain la charte devrait être prête et le processus de signatures mis en branle.

2.2 Poursuite des activités d'éducation.

La carte éco-nautique ne bénéficie pas d'un financement récurrent. La réimpression de la carte dépend des fonds qui seront trouvés pour la financer de même que la disponibilité de bénévoles pour la distribuer au cours de l'été. Par ailleurs, il faut étendre à d'autres municipalités autour du lac le réseautage actuel.

2.3 Le réseau de bénévoles :

CNCQ investira davantage dans les années à venir pour implanter des activités de bénévolat qui sont liées à *l'intendance des terrains*. Pour 2008-2009, ce financement est déjà assigné à des projets. Par contre, CNCQ est à la recherche d'autres sources. Ailleurs au Canada, les bénévoles prennent en charge des activités comme le balisage, l'inventaire des plantes rares et de la végétation en général, etc. Au lac Saint-Pierre, sur l'île de Grâce, la CNCQ partage un projet avec la *Pourvoirie du lac Saint-Pierre*. Un autre projet, toujours sur l'île de Grâce, se fait en collaboration avec le *Regroupement des sauvaginaires du lac Saint-Pierre*. La CNCQ cherche d'autres partenaires bénévoles qui seraient intéressés et disponibles pour prendre en charge *l'intendance des territoires acquis sur les autres îles*. Dans cette perspective, c'est la présence qui est le plus important, pas tant la surveillance.

2.4 Le plan de conservation des îles du Saint-Laurent

Historiquement, CNC a donné priorité à *l'acquisition de terres à haute valeur écologique* au Canada. Les acquisitions n'ont pas été nécessairement structurées dans le cadre d'une analyse globale des besoins de conservation pour maintenir l'intégrité écologique de l'aire naturelle concernée. Les actions étaient guidées par l'urgence de la conservation des territoires. Plus récemment, un changement de politique interne *valorise également l'intendance de ces territoires* mais il n'y a pas beaucoup de financement à ce niveau. Conséquemment, on préconise que les efforts futurs soient mieux planifiés afin de consolider les acquis et de concerter les actions de chacun pour faire plus avec les ressources disponibles.

CNCQ a identifié 19 aires naturelles prioritaires pour lesquelles on préconise *la production d'un plan de conservation* réalisé en partenariat avec les acteurs du milieu. En Gaspésie par exemple, une entente a été conclue avec Parcs Canada pour travailler sur le plan visant les terres privées en périphérie du parc national Forillon. Le plan de conservation des Montagnes Vertes a été fait en collaboration avec le Corridor appalachien. Le processus de réalisation des plans compte plusieurs étapes. En premier lieu, il faut *circonscrire les limites de l'aire naturelle, ainsi que les cibles de conservation qui s'y rapportent*. En second lieu, il est requis de *préciser l'ensemble des menaces associées à ces cibles*. En troisième lieu, il faut préciser la *vision et les objectifs de conservation*. En quatrième lieu, il faut identifier les *actions de conservation* ou moyens de

contrer ces menaces (achat de terrain, servitudes, surveillance, législation, éducation, etc.) ainsi que l'aménagement du territoire conséquent, sur un horizon de cinq années à la fois pour CNC, les partenaires et les bénévoles Les partenaires seront donc appelés à répertorier les activités qui contribuent à la *conservation ainsi que les activités d'éducation* et de sensibilisation. Certains Plans de conservation sont déjà réalisés : vallée de l'Outaouais, Montagnes Vertes (région Orford/Sutton), Corridor Tremblant-Prévost.

Au lac Saint-Pierre, CNCQ possède 25 propriétés. Louis Gagné a été un pionnier dans l'acquisition de ces terrains. Depuis son départ, le processus a ralenti et il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions. Mélanie Frenette, sera responsable du dossier du Fleuve. L'objectif est de finaliser le ***Plan de conservation du lac Saint-Pierre pour le 31 juillet 2008***. Les responsables du dossier devraient commencer à y travailler vers le mois d'avril. Au moins deux rencontres de travail seront organisées avec les partenaires et le plan final soumis pour leurs commentaires.

En conclusion, les priorités définies, du court terme au long terme, sont les suivantes :

- Charte du lac Saint-Pierre : consultation des municipalités / *court terme*;
- Plan de conservation (cibles, menaces, etc.) / *moyen terme* (avril à la fin juillet);
- Activités d'éducation : montage financier et continuer à supporter les expériences de camps de jour / *moyen terme*;
- Réseau de bénévoles : pour le moment, il n'y a pas d'échéancier. Tout dépendra du financement de l'an prochain / *moyen et long terme*;

3. Retour sur le compte rendu du 24 octobre 2007

Guide officiel de la RBLSP

La réalisation du *Guide officiel de la Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre* est considérée comme une priorité par les membres de la Commission. À cet effet, les membres de la Commission désirent ***participer à la définition du contenu éducatif du guide et également préciser des solutions aux problématiques soulevées***. Concernant le contenu du guide, Hélène Gignac rappelle qu'il ne faut pas oublier le côté industriel qui fait la fierté de la région en termes de développement durable.

Éducation et formation

Anne-Marie Dulude rappelle que l'éducation se fait aussi avec les touristes. Il faut donc être présent dans le réseau touristique au Québec. Vicky Violette souligne que le prochain colloque de l'AQPERE portera sur « l'Écodéveloppement des institutions d'enseignement du Québec » et se tiendra les 6 et 7 mars, au Cégep de Jonquière.

Carole Bellerose fait écho à l'idée de créer une « Journée porte ouverte » sur le territoire de la Réserve de la biosphère du LSP.

Bibliothèque virtuelle

Hélène Gignac relance le ***projet de bibliothèque virtuelle du lac Saint-Pierre***. Marcel Binet mentionne qu'il a énormément d'informations sur la faune, les plantes, les amphibiens. Toutefois, dans un premier temps, il est suggéré de *créer une liste des documents disponibles en format électronique* afin de savoir ce qui existe et ce qui est rapidement accessible.

Organismes du milieu et leurs acronymes

André Barabé a réalisé et remis une liste des acronymes des principaux intervenants présents sur le territoire de la Réserve de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre. Cette liste avait été souhaitée par Louise St-Onge afin de faciliter les discussions portant sur les partenaires pouvant être interpellés par la Commission. Cette première version n'est pas exhaustive et sera bonifiée au cours des prochains mois.

Appartenance et reconnaissance aux individus impliqués

Selon René Raiche, il est souhaitable ***d'impliquer les 21 municipalités du territoire***, incluant les conseils de bandes, afin de créer un sentiment d'appartenance et de membership (nombre de membres) au sein de la RBLSP. Un des moyens pourrait consister à faire payer une part sociale aux municipalités afin qu'elles deviennent membres à part entière à la Coopérative de solidarité du lac Saint-Pierre. Par ailleurs, ce mécanisme pourrait également permettre d'avoir un représentant de la Coopérative à la table des élus.

René Raiche mentionne qu'il faut promouvoir les œuvres qui sont faites au LSP. De plus, il faut donner ***des reconnaissances à des gens impliqués***, à des artistes, aux organismes qui fournissent des investissements majeurs. Donc, il faut instaurer un ou des mécanismes de reconnaissance pour des réalisations importantes.

4. Plan d'action 2008-2010 : mise à jour du document de travail

5. Varia

La prochaine rencontre se fera à Baie-du-Febvre le 3 avril prochain.

Remerciements à notre hôte

M. Barabé remercie les membres de la Commission pour leur généreuse participation. Un remerciement tout spécial est adressé à Mme Anne-Marie Dulude pour avoir reçu la Commission lors de sa quatrième rencontre de travail.

Réalisation du compte rendu :

Véronique Marchand et André Barabé (responsable de la Commission É & R)

25 mars 2008